

Assemblée Générale Provinciale du 2 septembre 2016

Le vendredi 2 septembre 2016 à 19h00 au CFTT de Blegny.

Vous êtes priés d'assister à l'assemblée provinciale statutaire qui se tiendra le vendredi 2 septembre 2016 à 19h00 au CFTT de Blegny.

La présence d'un délégué de chaque club est obligatoire. Un délégué d'un club peut représenter un seul autre club pour autant qu'il soit porteur de la procuration signée par le président et le secrétaire du club représenté. En cas d'absence d'un club, des frais administratifs de 100€ lui seront portés en compte.

Ordre du jour

1. Vérification des pouvoirs
2. Allocution du Président
3. Présentation des comptes de la saison 2015-2016
4. Rapport du commissaire aux comptes
5. Décharge au commissaire aux comptes et aux membres du C.P.
6. Nomination des commissaires aux comptes de la saison 2016-2017
7. Présentation du budget de la saison 2016-2017
8. Approbation du budget de la saison 2016-2017
9. Présentation des interclubs – mise au point de la responsable
10. Débat éventuel
11. Clôture par le Président.

Procuration

Nous soussignés, Président et

**Secrétaire du club L donnons, par la présente,
procuration à M. du club de L
Pour nous représenter lors de l'AG provinciale du 2 septembre 2016.**

Signatures

Président

Secrétaire

Délégué